

DOSSIER D'INSCRIPTION**Réponse avant le 3 avril 2026**

Opération ARGENT DE POCHE – Année 2026

Nom :

Prénom :

Sexe :

Date de naissance :

Adresse :

Situation :

Téléphone :

☐ Lycéen(ne)

E-mail :

☐ Autre : Précisez.....**Mes disponibilités à cocher dans le tableau ci-dessous**

(1/2 journée de 9 h à 12 h)

AVRIL

<u>Mardi 14 avril</u>	<u>Jeudi 16 avril</u>
<u>Maedi 21 avril</u>	<u>Jeudi 23 avril</u>

Pièces obligatoires à joindre :

- Photocopie d'une pièce d'identité (en cours de validité)
- Photocopie de l'attestation d'assuré social
- Attestation d'assurance responsabilité civile

DOSSIER D'INSCRIPTION Opération ARGENT DE POCHE – Année 2026**AUTORISATION PARENTALE**

Madame, Monsieur, , en qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel mon enfant s'engage :

➤ La commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de Poche ». En aucun cas, la bourse versée pour la participation à l'activité « argent de poche » ne pourra avoir équivalent de salaire,

➤ Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale,

➤ La commune s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir) à des tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers les uns par rapport aux autres.

☐ Autorise mon fils / ma fille :

Nom : Prénom :

Domicilié (e) à :

☐ À participer à l'opération « Argent de Poche »

☐ De plus, j'autorise :

☐ Mon fils / ma fille à rentrer seul(e) après l'animation

☐ L'équipe encadrante à prendre des photos lors des chantiers pour sa communication (presse, gazette communale, site internet)

☐ Autorise les agents techniques de la commune à transporter mon fils / ma fille dans les véhicules communaux si besoin

Fait à MISSIRIAC, le

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé »

CONTRAT DE PARTICIPATION AU DISPOSITIF « Argent de Poche »

Ce contrat est un engagement de votre part mais également de la part de l'encadrant du dispositif à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées. Lisez-le attentivement avant de la signer.

Concernant la ponctualité

- J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage du chantier ne sera pas acceptée à y participer.
- Je m'engage à participer aux chantiers sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.

Concernant la périodicité de l'activité

- L'activité « Argent de poche » se déroule pendant les vacances scolaires de 9 h à 12 h.

Concernant la réalisation du chantier

- Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements et chaussures adaptés à la nature des chantiers qui me sont confiés.
- Etant indemnisé pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée du chantier, l'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les chantiers (travaux + pause). En conséquence, les téléphones portables devront, à minima, être placés sur répondeur.

Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les chantiers

- Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés
- Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants
- Je reste poli avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants et les autres participants à la mission
- Je prends soin du matériel qui m'est confié. Si nécessaire, je lave et range le matériel à l'issue de la mission
- Je remets le matériel à l'encadrant à la fin du chantier

Sanctions appliquées entraînées par le non-respect d'un des points énoncés ci-dessus :

- Exclusion temporaire ou définitive du dispositif « Argent de poche »
- Non indemnisation du chantier pour lequel les consignes n'ont pas été respectées ou durant lequel votre comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants

Indemnisation du chantier

- Toute réalisation satisfaisante d'un chantier entraîne le versement d'une indemnité. Cette indemnité est fixée à 15 € par chantier.
- J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait à , le

Signature du participant

Avec la mention « lu et approuvé »